Genetic trends in wood density and radial growth with cambial age in a radiata pine progeny test

Francisco Zamudio, Ricardo Baettyg, Adriana Vergara, Fernando Guerra, Philippe Rozenberg

▶ **To cite this version:**

Francisco Zamudio, Ricardo Baettyg, Adriana Vergara, Fernando Guerra, Philippe Rozenberg. Genetic trends in wood density and radial growth with cambial age in a radiata pine progeny test. Annals of Forest Science, 2002, 59 (5-6), pp.541-549. 10.1051/forest:2002039 . hal-00881905

HAL Id: hal-00881905
https://hal.science/hal-00881905

Submitted on 11 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Annals of Forest Science
Instructions aux auteurs

Les *Annals of Forest Science* publient des articles de recherche, des articles de synthèse, de courtes notes et des comptes rendus de réunions scientifiques en anglais et en français. Ceux-ci doivent être des textes inédits ou non soumis pour publication ailleurs.

Adresse pour la soumission des manuscrits : *Annals of Forest Science*, Secrétariat de rédaction, Centre de Nancy, Inra, 54280 Champenoux, France (e-mail : afs@nancy.inra.fr). Pour le Canada et les États-Unis : Pr. David E. Hibbs, Annals of Forest Science: Peavy Hall 154, Oregon State University, Corvallis, Oregon 97331, USA (e-mail : hibbs@fsl.orst.edu).

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le manuscrit est soumis en trois exemplaires complets. Il est saisi en double interligne avec des marges d'au moins 3,5 cm en haut, en bas et sur les cotés pour les annotations de la rédaction.

La présentation matérielle du manuscrit est la suivante : page de titre, résumé dans la langue de l'article, titre et résumé dans l'autre langue que celle de l'article (en anglais si l'article est rédigé en français et inversement), introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion, remerciements, références bibliographiques, légendes des figures, tableaux, figures.

Les titres de chapitres sont numérotés selon la numérotation internationale (1. ; 1.1. ; 1.1.1., etc.).

Les tableaux avec leur titre, et les figures avec leur légende, ne doivent pas être intégrés dans le corps du texte mais être regroupés, sur feuilles séparées, à la fin du manuscrit.

Les ponctuations propres à chaque langue doivent être utilisées (point-virgule, deux-points, point d'interrogation et point d'exclamation ne sont jamais précédés d'espace en anglais). Les abréviations sont suivies d'un point abréviatif. Les grandes capitales sont toutes accentuées ; éviter l'emploi des petites capitales.

Un manuscrit correspondant à une note ne doit pas dépasser 9 pages, figures et tableaux compris.

Après acceptation, les auteurs sont invités à fournir à la rédaction la version définitive du manuscrit sur disquette au format RTF pour les textes. Les figures sous forme électronique sont aussi les bienvenues. Elles doivent apparaître dans des fichiers différents de celui qui contient le texte. Merci d'utiliser les formats standard EPS, TIFF, JPEG, des fontes standard et des résolutions suffisantes.

Page de titre

La page 1 du manuscrit indique le titre de l'article (concis mais explicite), le nom et les prénoms (en entier) des auteurs, l'adresse de l'établissement où a été effectué le travail, les numéros de téléphone, de télécopie, l'adresse électronique de l'auteur de correspondance (identifié dans l'en-tête par un astérisque), un titre abrégé (titre courant) comportant au plus 45 caractères ou espaces.

Résumé

Le résumé en français a moins de 200 mots (rédigé en anglais, moins de 150 mots). Il doit être présenté sous une forme adaptée à une exploitation par des services documentaires. Éviter les paragraphes, les renvois en bas de page, les références bibliographiques, les renvois aux figures et tableaux et les abréviations non définies.

Mots clés

Cinq mots clés au plus en français et en anglais doivent être fournis, afin de faciliter l'indexation de l'article dans les fichiers documentaires. Les mots clés peuvent provenir du titre, du résumé ou du texte. Éviter le pluriel et les majuscules. Écrits en caractères minuscules gras, ils sont séparés les uns des autres par des barres obliques.

Références bibliographiques

Les références apparaissent par ordre alphabétique dans la bibliographie et sont précédées d'un numéro entre crochets. La liste des références est organisée par ordre alphabétique des noms d'auteurs et par ordre chronologique pour un auteur donné. Si un nom d'auteur est suivi par des co-auteurs, l'ordre est le suivant : articles de l'auteur seul classés par ordre chronologique, articles du même auteur avec un co-auteur classés par ordre alphabétique du deuxième auteur et par ordre chronologique, articles de l'auteur avec plus d'un co-auteur classés par ordre chronologique.

Dans le texte, les références sont identifiées par les numéros correspondants entre crochets, sur la ligne de base.

Toutes les références de la liste bibliographique doivent correspondre à des références citées dans le texte et vice versa. Quand des auteurs sont cités dans le texte, l'orthographe de leurs noms doit être rigoureusement la même que dans la bibliographie.

Les titres des périodiques doivent être abrégés selon les normes de *BioSciences Information Service (Biosis)* ou de celles de la *Liste d'abréviations de mots des titres de publications en série* (conforme à ISO 4, Centre international de l'ISSN, Paris). Écrire en toutes lettres les mots pour lesquels aucune abréviation n'est donnée.

Le style et la ponctuation des références est conforme aux modèles illustrés dans les exemples suivants :

Article (indiquer tous les auteurs) :

[1] Halter M.R., Chanway C.P., Growth and root morphology of planted and naturally-regenerated Douglas fir and Logepople pine, Ann. Sci. For. 50 (1993) 71–77.

Ouvrage :

[2] Kramer P.J., Koslowski T.T., Physiology of Trees, McGraw-Hill, New York, 1960.

Chapitre d'ouvrage :

[4] Halldin S., Gripp H., Perttu K., Model for energy exchange of a pine forest canopy, in: Halldin S. (Ed.), Comparison of Forest Water and Energy Exchange Models, Elsevier, Amsterdam, 1979, pp. 59–75.

Un document présentant les différents cas de figures (supplément de revues, articles d'actes de congrès, articles acceptés, ouvrages multi-auteurs, traductions, thèses, brevets, normes, etc.) peut être obtenu sur demande auprès de la rédaction.

Illustrations (figures et tableaux)

Les illustrations (un original, deux copies de qualité) seront numérotées en chiffres arabes pour les figures, romains pour les tableaux, et indexées dans le texte par rappel de leur numéro (figure 1, tableau I ou table I). Les tableaux ne doivent pas faire double emploi avec les figures. Le lettrage (symboles, chiffres, etc.) doit être uniforme pour toutes les figures et de taille suffisante pour rester lisible après réduction (lettres de 1 à 2 mm de hauteur après réduction de la figure à la largeur d'une ou deux colonnes selon le cas). Les figures seront présentées sous forme de dessins, tracés ou photographies. Les photographies en demi-teinte devront être suffisamment contrastées et non tramées (donc non déjà imprimées) ; les photographies de dessins ou tracés auront un fond blanc. Les photographies seront présentées sous forme de planches à reproduire sans réduction (taille maximale 17 × 21 cm ou 17 × 23 cm pour les illustrations « pleine page »). Le lettrage (hauteur 1–2 mm) sera situé à une distance minimale de 1 cm des bords. Les légendes doivent être claires, permettant aux illustrations d'être compréhensibles par elles-mêmes ; les légendes des figures devront toutes être groupées sur une même feuille à la fin de l'article. **Les figures sont imprimées en noir et blanc (l'impression quadrichromie est à la charge de l'auteur), mais elles peuvent apparaître en couleurs dans la version électronique.** Les tableaux ne doivent pas comporter plus de 84 caractères par ligne (140 pour un format paysage ou à l'italienne). Le titre de chaque tableau sera porté au-dessus du tableau correspondant. Aucune reproduction d'une figure ou d'un tableau déjà publié ne peut être acceptée sans l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs.

La rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs, avant toute lecture, les manuscrits qui ne seraient pas conformes à ces recommandations. Il demande que les auteurs conservent un exemplaire du manuscrit et des illustrations.

ÉPREUVES D'IMPRIMERIE ET TIRÉS À LA SUITE

Les épreuves d'imprimerie sont envoyées à l'auteur indiqué sur le manuscrit. Elles doivent être soigneusement corrigées et renvoyées à l'éditeur dans les 48 heures qui suivent la réception. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections d'auteur. Si l'auteur requiert des modifications importantes (autres que la correction des coquilles typographiques), il en supportera la charge financière. Le fichier PDF de l'article sera envoyé gratuitement. Un bon de commande pour des exemplaires de tirés à la suite est joint aux épreuves.

DROITS DE REPRODUCTION

Dès que l'article est publié, l'auteur est réputé avoir cédé ses droits à l'éditeur. Les demandes de reproduction seront adressées à celui-ci.